

## **DELIBERATION N° D.2024.04.8**

### **du Conseil communautaire du 2 avril 2024**

#### **Budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

#### **Gestion des investissements pluriannuels.**

#### **Création et révision annuelle des autorisations de programmes et des crédits de paiement (AP-CP) pour l'exercice 2024.**

Date de la convocation : 20 mars 2024

Date d'affichage : 3 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 76

Secrétaire de séance : Mme Vanessa AUROY

Rapporteur : M. Olivier DELAPORTE

**Président:** M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Martine SCHMIT, M. François DARCHIS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard RIVAUD, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Arnaud HOURDIN, Mme Lydie DUCHON, Mme Magali LAMIR, Mme Jane-Marie HERMANN, Mme Annick BOUQUET, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Philippe PAIN, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Jean-François PEUMERY, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, M. Marc TOURELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Sonia BRAU, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Alain NOURISSIER, M. Gilles CURTI, M. Pierre SOUDRY, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Richard DELEPIERRE, M. François DE MAZIERES, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Vanessa AUROY, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, M. Jean-François BARATON, M. Henri LANCELIN, M. Patrice BERQUET, M. Christophe KONSdorFF, M. Kamel HAMZA, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Stéphane GRASSET, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Elodie DEZECOT, Mme Jocelyne HANNIER, M. Jacques ALEXIS, Mme Sophie TRINIAC, M. Moncef ELACHECHE, M. Benoît VIGNES

#### **Absents excusés:**

Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Erik LINQUIER, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Fabien BOUGLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Benoît RIBERT.  
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à M. François DARCHIS), Mme Sylvie PIGANEAU (pouvoir à M. Philippe PAIN), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), Mme Béatrice RIGAUD-JURE (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), Mme Caroline DOUCERAIN (pouvoir à M. Patrice BERQUET), M. Pascal THEVENOT (pouvoir à Mme Magali LAMIR), Mme Dorothée BILGER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Bruno DREVON (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Emmanuelle DE CREPY (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), M. Emmanuel LION (pouvoir à Mme Annick BOUQUET), Mme Anne-France SIMON (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU), Mme Martine BELLIER (pouvoir à Mme Lucie LONCLE DUDA), Mme Lydie DULONGPONT (pouvoir à Mme Jocelyne HANNIER), Mme Christine CARON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN), Mme Anne-Sophie BODARWE (pouvoir à M. Richard RIVAUD), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Philippe GIUDICELLI (pouvoir à M. Jérémy DEMASSIET), M. Michel BANCAL

(pouvoir à M. Marc TOURELLE).

\*\*\*\*\*

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-36, L.5216-5, L.2311-3 et R.2311-9 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;

Vu la circulaire n° FCPE1602199C du 10 juin 2016 relative à la récapitulation des nomenclatures budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales et à divers établissements publics locaux au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Vu la nomenclature comptable et budgétaire M49 ;

Vu la convention signée le 30 juillet 2019 entre le syndicat Hydreaulys et la commune de Bois d'Arcy relative à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs de Bois d'Arcy au niveau de l'autoroute A12 ;

Vu la délibération n° D.2020.01.1 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 janvier 2020 relative à la création des trois budgets annexes assainissement (régie, marchés et délégations de services publics (DSP)) de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2022.06.5 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 29 juin 2022 portant sur la dissolution au 1<sup>er</sup> juillet 2022 des budgets annexes assainissement « Marchés » et « DSP » et leur intégration dans le budget annexe assainissement « Régie » de la communauté d'agglomération, dénommé désormais « budget annexe assainissement » ;

Vu la délibération n° D.2022.06.6 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 29 juin 2022 portant notamment sur la création d'une autorisation de programme (AP) n° 2022-001A d'un montant de 7 500 000 € pour les travaux d'assainissement 2022 de la Communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2022.10.4 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 4 octobre 2022 portant notamment sur la révision du montant de l'AP précitée à un montant de 8 000 000 € ;

Vu la délibération n° D.2023.04.9 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 4 avril 2023 portant sur la création de l'AP n° 2023-001A d'un montant de 5 220 000 € pour les travaux d'assainissement 2023 de la Communauté d'agglomération ;

Vu les crédits prévus au budget 2024 pour le financement de ces AP ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc voté le 7 février 2023.

- 
- L'autorisation de programme (AP) constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour la réalisation d'un programme d'investissement pluriannuel. Corrélativement, les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

Les AP-CP doivent faire l'objet d'une délibération séparée de celle du budget. Le mécanisme des AP-CP permet ainsi une plus grande transparence des engagements pluriannuels de la collectivité.

Cette procédure offre l'avantage d'inscrire au budget, chaque année uniquement, les crédits qui seront réellement consommés, c'est-à-dire les CP.

- L'objet de la présente délibération est multiple :
  - créer une nouvelle AP pour les travaux d'assainissement 2024 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc d'un montant de 4 482 000 € (AP n° 2024-001A) ;
  - réviser le montant de l'AP n° 2023-001A pour les travaux d'assainissement 2023 d'un montant supplémentaire de 1 180 000 € et l'affectation des travaux prévus ;
  - modifier l'affectation des travaux prévus en 2022 sans changement sur le montant de l'AP ;
  - réviser l'échéancier prévisionnel des AP n° 2022-001A et n° 2023-001A en CP du budget assainissement de la communauté d'agglomération.

Il est rappelé que l'assainissement des communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-

Rocquencourt et Saint-Cyr-l'Ecole est géré par le syndicat Hydreaulys.

- **Création d'une nouvelle AP n° 2024-001A pour les travaux d'assainissement 2024 :**

Il convient de créer une AP de 4 482 000 € pour les travaux d'assainissement à engager en 2024 sur le territoire de Versailles Grand Parc.

Le détail des travaux prévus par commune est indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° programme	Commune	Libellé	Montant au 02/04/2024
OP2403	Bougival	Chemin du Haut Murget	20 000,00 €
OP2404	Bougival	Chemin du Mur du parc	820 000,00 €
OP2405	Bougival	Extension de réseau en zone carrières Drionne-Louveciennes	308 000,00 €
OP2406	Bougival	Extension quai Sualem	326 000,00 €
OP2407	Bougival	Chemin des prés du Moulin	257 000,00 €
OP2408	Bougival	Poste de refoulement	651 000,00 €
OP2409	Buc	Sente de la Genévière	335 000,00 €
OP2410	Versailles	Rue Royale, entre les rues du Général Leclerc et des Tournelles	275 000,00 €
OP2411	Versailles	Dévoisement de la canalisation DN300 pour OA24 Ligne 18	130 000,00 €
OP2401	Viroflay	Rues Chanzy et Lamartine	1 200 000,00 €
OP2402	Viroflay	Rue Gabriel Péri	60 000,00 €
INC2031MOE	VGP	Frais d'études de MOE - divers secteurs	50 000,00 €
OP82	Toutes communes	Tvx rues diverses	50 000,00 €
	<b>AP 2024-001A</b>	<b>TVX ASSAINISSEMENT 2024</b>	<b>4 482 000,00 €</b>

TVX : travaux

Cette nouvelle AP aura l'échéancier des CP suivant :

AP N°	2024-001A
Objet	Travaux d'assainissement 2024
CP réalisés avt 2024	
CP 2024	1 785 000,00 €
CP 2025	2 047 000,00 €
CP 2026	650 000,00 €
Montant voté de l'Autorisation de Programme	4 482 000,00 €

- **Augmentation du montant de l'AP n° 2023-001A relatif aux travaux d'assainissement 2023 de 1 180 000 € supplémentaires et modification de l'affectation des travaux prévus :**

Le Conseil communautaire a voté le 4 avril 2023 une AP de 5 220 000 € pour le programme de travaux à engager en 2023.

Le détail des travaux prévus par commune est indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° programme	Commune	Libellé	Montants au 04/04/2023
OP2301	Bièvres	Chemin de la Porte Jaune phase 2	400 000,00 €
OP82	Bièvres	Trv rues diverses	70 000,00 €
OP2302	Bois d'Arcy	Rues Jules Marey & Baudin	191 000,00 €
OP82	Bois D'Arcy	Trv rues diverses	100 000,00 €
OP2212	Bougival	Rue de la Mare	303 200,00 €
OP2303	Bougival	Rue Tourguenief entre le n° 3 et 22	40 000,00 €
OP82	Bougival	Trv rues diverses	20 000,00 €
OP82	Buc	Trv rues diverses	100 000,00 €
OP2304	Châteaufort	Allée du Clos Brosset	144 000,00 €
OP2305	Châteaufort	Domaine de la Geneste	48 000,00 €
OP82	Châteaufort	Trv rues diverses	20 000,00 €
OP2306	Jouy	Rue de la Bièvre, Rue de la Butte aux creches - Charles de Gaulle - Libération	250 000,00 €
OP82	Jouy	Trv rues diverses	25 000,00 €
OP82	La Celle St Cloud	Trv rues diverses	75 000,00 €
OP2307	Les Loges	Rue des Haies ou chemin de la porte des Loges	250 000,00 €
OP82	Les Loges	Trv rues diverses	10 000,00 €
OP2308	Noisy	Rue Lebourblanc	350 000,00 €
OP82	Noisy	Trv rues diverses	25 000,00 €
OP82	Toussus le Noble	Trv rues diverses	20 000,00 €
OP2309	Vélizy	Rues Louis Hubert & Gorgette	717 600,00 €
OP2310	Vélizy	Rues Berlioz et Boileau	140 200,00 €
OP82	Vélizy	Trv rues diverses	70 000,00 €
OP2311	Versailles	Rue du Maréchal Foch	250 000,00 €
OP2312	Versailles	Passage des deux portes	120 000,00 €
OP2313	Versailles	Collecteur ru des Nouettes	130 000,00 €
OP2314	Versailles	Contre-allée avenue de Saint Cloud (Notre Dame)	125 000,00 €
OP2315	Versailles	Rues Dussieux A. Coypel et Champ Lagarde	340 000,00 €
OP2316	Versailles	Avenue de Sceaux, contre allée Nord	430 000,00 €
OP2317	Versailles	Rue de la Ceinture	250 000,00 €
OP82	Versailles	Trv rues diverses	50 000,00 €
OP82	Viroflay	Trv rues diverses	50 000,00 €
INC2031MOE	VGP	Frais d'études de MOE	100 000,00 €
INC2033	VGP	Frais d'insertion	6 000,00 €
	<b>AP 2023-001A</b>	<b>TVX ASSAINISSEMENT 2023</b>	<b>5 220 000,00 €</b>

Au sein du tableau, les travaux prévus à Noisy-le-Roi rue Lebourblanc (350 000 €) ne présentent pas de caractère d'urgence. Ils sont donc annulés et pourront être réinscrits dans une AP ultérieure. Les enveloppes de travaux imprévus par commune sont également fusionnées et revues à la baisse. Ces crédits sont réaffectés sur des opérations dont le coût se révèle plus élevé.

Idans ce cadre, il est nécessaire d'augmenter de 1 180 000 € le montant de l'AP n° 2023-001A pour deux raisons :

- deux opérations non prévues dans le tableau ont été engagées en 2023 : rue des Etats Généraux à Versailles (554 588,59 €) et avenue de la pépinière à Viroflay (201 876,76 €),
- le coût de plusieurs opérations est plus élevé que prévu en raison des diagnostics approfondis

et de l'inflation.

Le montant de l'AP n° 2023-001A, révisé à 6 400 000 €, se répartit donc par opération de la manière suivante :

Commune	Libellé	Montants au 04/04/2023	Montant au 02/04/2024
Bièvres	Chemin de la Porte Jaune phase 2	400 000,00 €	410 000,00 €
Bièvres	Trv rues diverses	70 000,00 €	
Bois d'Arcy	Rues Jules Marey & Baudin	191 000,00 €	191 000,00 €
Bois D'Arcy	Trv rues diverses	100 000,00 €	
Bougival	Rue de la Mare	303 200,00 €	272 235,26 €
Bougival	Rue Tourguenieff entre le n°3 et 22	40 000,00 €	86 000,00 €
Bougival	Trv rues diverses	20 000,00 €	
Buc	Trv rues diverses	100 000,00 €	3 807,00 €
Châteaufort	Allée du Clos Brosset	144 000,00 €	144 000,00 €
Châteaufort	Domaine de la Geneste	48 000,00 €	30 000,00 €
Châteaufort	Trv rues diverses	20 000,00 €	0,00 €
Jouy	Rue de la Bièvre, Rue de la Butte aux creches - Charles de Gaulle - Libération	250 000,00 €	580 000,00 €
Jouy	Trv rues diverses	25 000,00 €	0,00 €
La Celle Saint Cloud	Trv rues diverses	75 000,00 €	0,00 €
Les Loges	Rue des Haies ou chemin de la porte des Loges	250 000,00 €	201 219,10 €
Les Loges	Trv rues diverses	10 000,00 €	
Noisy	Rue Lebourblanc	350 000,00 €	0,00 €
Noisy	Trv rues diverses	25 000,00 €	
Toussus le Noble	Trv rues diverses	20 000,00 €	
Vélizy	Rues Louis Hubert & Gorgette	717 600,00 €	535 000,00 €
Vélizy	Rues Berlioz et Boileau	140 200,00 €	149 000,00 €
Vélizy	Trv rues diverses	70 000,00 €	
Versailles	Rue du Maréchal Foch	250 000,00 €	578 808,18 €
Versailles	Passage des deux portes	120 000,00 €	225 000,00 €
Versailles	Collecteur ru des Nouettes	130 000,00 €	215 000,00 €
Versailles	Contre-allée avenue de Saint Cloud (Notre Dame)	125 000,00 €	220 000,00 €
Versailles	Rues Dussieux A.Coytel et Champ Lagarde	340 000,00 €	560 000,00 €
Versailles	Avenue de Sceaux, contre allée Nord	430 000,00 €	745 000,00 €
Versailles	Rue de la Ceinture	250 000,00 €	278 000,00 €
Versailles	Tvx rue des Etats Généraux		554 588,59 €
Versailles	Trv rues diverses	50 000,00 €	0,00 €
Viroflay	Tvx av de la pépinière		201 876,76 €
Viroflay	Trv rues diverses	50 000,00 €	6 086,00 €
VGP	Trv rues diverses		158 407,11 €
VGP	Frais d'études de MOE	100 000,00 €	50 000,00 €
VGP	Frais d'insertion	6 000,00 €	4 972,00 €
<b>AP 2023-001A</b>	<b>TVX ASSAINISSEMENT 2023</b>	<b>5 220 000,00 €</b>	<b>6 400 000,00 €</b>

- **Augmentation du montant de l'AP n° 2022-001A relatif aux travaux d'assainissement voté en 2022 de 1 600 000 € supplémentaires et modification de l'affectation des travaux prévus :**

Le Conseil communautaire a voté le 29 juin 2022 une AP de 7 500 000 € pour les travaux d'assainissement 2022. Le montant de l'AP a été révisé à 8 000 000 € lors du Conseil communautaire du 4 octobre 2022.

La liste des travaux prévus dans le cadre de cette AP est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Commune	Libellé	Montants au 04/10/2022
Bièvres	Schéma directeur assainissement	32 400,00 €

Bièvres	Chemin de la porte jaune phase 1	230 000,00 €
Bièvres	Chemin de la Martinière	74 300,00 €
Bièvres	Hommeries Lotissement	30 000,00 €
Bois d'Arcy	Frais d'études	60 000,00 €
Bois d'Arcy	Schéma directeur assainissement	300 000,00 €
Bois d'Arcy	Collecteur sous l'A12	1 400 000,00 €
Bois d'Arcy	Rue Robespierre	140 000,00 €
Bois d'Arcy	Rue Gabriel Peri	300 000,00 €
Bois d'Arcy	Rue Romance	15 000,00 €
Bois d'Arcy	Rue Calmelina	100 000,00 €
Bois d'Arcy	Acquisition terrain poste Robespierre	60 000,00 €
Bougival	Rue Tourgueneff	120 200,00 €
Bougival	Chemin de halage	210 000,00 €
Buc	Rues Perreyon, Frères Robin, J. Jaurès	263 000,00 €
Buc	Rue Jean Jaurès	120 000,00 €
Châteaufort	Rue de la Perruche, allée clos de la grange	327 000,00 €
Châteaufort	Rue de Trappes	38 300,00 €
Jouy-en-Josas	Rue du Val d'Enfer	182 000,00 €
Jouy-en-Josas	Rue Victor Hugo	200 000,00 €
La Celle St-Cloud	Rue de Mauge, avenue de Louveciennes	94 000,00 €
La Celle St-Cloud	Rue Pierre Brossolette	200 000,00 €
Les Loges-en-Josas	Chemin de Buc	238 000,00 €
Vélizy-Villacoublay	Schéma directeur assainissement	50 400,00 €
Vélizy-Villacoublay	Rue Morane Saulnier Nieuport	98 000,00 €
Versailles	Rue Remilly collecteur nord	350 000,00 €
Versailles	Rue de l'Espérance, passage Jeanne d'Arc	255 000,00 €
Versailles	Rue Sainte Famille	158 000,00 €
Versailles	Quartier Saint Louis	164 000,00 €
Versailles	Rue Racine	90 000,00 €
Versailles	Boulevard Saint Antoine	815 000,00 €
Viroflay	Avenue Marguerite collecteur	24 600,00 €
Viroflay	Rue d'Estienne d'orves collecteur	91 800,00 €
Viroflay	Rue des anciens combattants	228 000,00 €
Viroflay	Quartier Village et place Fête	500 000,00 €
Toutes communes	Rénovation voirie suite à travaux assainissement	100 000,00 €
Toutes communes	Travaux rues diverses	341 000,00 €
<b>AP 2022-001A</b>	<b>TOTAL ASSAINISSEMENT 2022</b>	<b>8 000 000,00 €</b>

Il est nécessaire d'augmenter le montant de l'AP de 1 600 000 € suite à l'augmentation du coût de certaines opérations.

Cependant, certaines opérations peuvent également être annulées :

- à Bièvres, les travaux au Chemin de la Martinière (74 300 €) sont abandonnés,
- sur 3 communes, des travaux ont été inscrits par erreur dans l'AP n° 2022-001A :
  - travaux à Bougival rues Tourgueneff (120 000 €) payés sur le budget assainissement Marchés en 2021,
  - travaux à Jouy-en-Josas rue du Val d'Enfer (182 000 €) payés au premier semestre 2022 sur le budget assainissement délégation de service public (DSP),
  - travaux à Viroflay collecteur avenue Marguerite (24 600 €) payés au premier semestre 2022 sur le budget assainissement Marchés.

Les crédits annulés sont réaffectés sur les opérations restantes.

Le montant de l'AP n° 2022-001A révisé à 9 600 000 € se répartit de la manière suivante :

Commune	Libellé	Montants au 04/04/2023	Montant au 02/04/2024
Bièvres	Schéma directeur assainissement	32 400,00 €	5 856,00 €
Bièvres	Chemin de la porte jaune phase 1	230 000,00 €	41 028,00 €

Bièvres	Chemin de la Martinière	74 300,00 €	0,00 €
Bièvres	Hommeries Lotissement	30 000,00 €	30 000,00 €
Bois d'Arcy	Frais d'études	60 000,00 €	0,00 €
Bois d'Arcy	Schéma directeur assainissement	300 000,00 €	300 000,00 €
Bois d'Arcy	Collecteur sous l'A12	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
Bois d'Arcy	Rue Robespierre	140 000,00 €	121 698,44 €
Bois d'Arcy	Rue Gabriel Peri	300 000,00 €	763 686,51 €
Bois d'Arcy	Rue Romance	15 000,00 €	0,00 €
Bois d'Arcy	Rue Calmelina	100 000,00 €	500 000,00 €
Bois d'Arcy	Acquisition terrain poste Robespierre	60 000,00 €	60 100,00 €
Bougival	Rue Tourgueneff	120 200,00 €	0,00 €
Bougival	Chemin de halage	210 000,00 €	210 000,00 €
Buc	Rues Perreyon, Frères Robin, J. Jaurès	263 000,00 €	399 705,14 €
Buc	Rue Jean Jaurès	120 000,00 €	341 981,92 €
Châteaufort	Rue de la Perruche, allée clos de la grange	327 000,00 €	335 200,23 €
Châteaufort	Rue de Trappes	38 300,00 €	223 848,24 €
Jouy-en-Josas	Rue du Val d'Enfer	182 000,00 €	0,00 €
Jouy-en-Josas	Rue Victor Hugo	200 000,00 €	298 843,27 €
La Celle St-Cloud	Rue de Mauge, avenue de Louveciennes	94 000,00 €	85 118,76 €
La Celle St-Cloud	Rue Pierre Brossolette	200 000,00 €	500 000,00 €
Les Loges-en-Josas	Chemin de Buc	238 000,00 €	228 112,19 €
Vélizy-Villacoublay	Schéma directeur assainissement	50 400,00 €	0,00 €
Vélizy-Villacoublay	Rue Morane Saulnier Nieuport	98 000,00 €	42 335,17 €
Versailles	Rue Remilly collecteur nord	350 000,00 €	315 641,83 €
Versailles	Rue de l'Espérance, passage Jeanne d'Arc	255 000,00 €	277 648,68 €
Versailles	Rue Sainte Famille	158 000,00 €	141 285,24 €
Versailles	Quartier Saint Louis	164 000,00 €	460 000,00 €
Versailles	Rue Racine	90 000,00 €	327 050,29 €
Versailles	Boulevard Saint Antoine	815 000,00 €	799 708,60 €
Viroflay	Avenue Marguerite collecteur	24 600,00 €	0,00 €
Viroflay	Rue d'Estienne d'Orves collecteur	91 800,00 €	16 550,40 €
Viroflay	Rue des anciens combattants	228 000,00 €	309 180,16 €
Viroflay	Quartier Village et place Fête	500 000,00 €	796 619,61 €
Toutes communes	Rénovation voirie suite à travaux assainissement	100 000,00 €	51 232,36 €
Toutes communes	Travaux rues diverses	341 000,00 €	217 568,96 €
<b>AP 2022-001A</b>	<b>TOTAL ASSAINISSEMENT 2022</b>	<b>8 000 000,00 €</b>	<b>9 600 000,00 €</b>

○ **Révision de l'échéancier des CP :**

L'échéancier des AP relatives aux travaux d'assainissement 2022 et 2023, voté le 4 avril 2023, était le suivant :

AP N°	2022-001A	2023-001A	Total CP par exercice
<b>Objet</b>	Travaux d'assainissement 2022	Travaux d'assainissement 2023	
<b>CP réalisés avant 2023</b>	1 276 748,51 €		1 276 748,51 €
<b>CP 2023</b>	4 612 000,00 €	700 000,00 €	5 312 000,00 €
<b>CP 2024</b>	2 000 000,00 €	3 000 000,00 €	5 000 000,00 €
<b>CP 2025</b>	111 251,49 €	1 520 000,00 €	1 631 251,49 €
<b>Montant voté de l'AP</b>	<b>8 000 000,00 €</b>	<b>5 220 000,00 €</b>	

Le bilan de la consommation des CP votés sur l'exercice 2023 s'établit finalement comme suit :

AP N°	2022-001A	2023-001A	Total CP par exercice
<b>Objet</b>	Travaux d'assainissement 2022	Travaux d'assainissement 2023	
<b>CP 2023</b>	4 612 000,00 €	700 000,00 €	5 312 000,00 €
<b>Réalisé 2023</b>	3 443 131,90 €	624 372,02 €	4 067 503,92 €

Il convient donc de réviser l'échéancier pluriannuel des AP au vu des prévisions de décaissement 2024.

Les CP des exercices 2024 à 2025 restent indicatifs à ce stade :

AP N°	2022-001A	2023-001A
Objet	Travaux d'assainissement 2022	Travaux d'assainissement 2023
CP réalisés avant 2024	4 719 880,41 €	624 372,02 €
CP 2024	2 253 119,59 €	2 750 000,00 €
CP 2025	2 627 000,00 €	3 025 627,98 €
Montant voté de l'AP	<b>9 600 000,00 €</b>	<b>6 400 000,00 €</b>

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) de créer une autorisation de programme (AP) pour les travaux d'assainissement 2024 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, d'un montant de 4 482 000 € (AP n° 2024-001A) ;
- 2) d'augmenter le montant de l'AP n° 2023-001A relatif aux travaux d'assainissement 2023 de 1 180 000 €, soit un montant révisé à 6 400 000 € ;
- 3) d'augmenter le montant de l'AP n°2022-001A relatif aux travaux d'assainissement 2022 de 1 600 000 €, soit un montant révisé à 9 600 000 €
- 4) d'indiquer le nouvel échéancier prévisionnel suivant, en euros, pour l'ensemble des AP-CP du budget assainissement de la communauté d'agglomération :

AP N°	2022-001A	2023-001A	2024-001A	Total CP par exercice
Objet	Travaux d'assainissement 2022	Travaux d'assainissement 2023	Travaux d'assainissement 2024	
CP réalisés avt 2024	4 719 880,41 €	624 372,02 €		5 344 252,43 €
CP 2024	2 253 119,59 €	2 750 000,00 €	1 785 000,00 €	6 788 119,59 €
CP 2025	2 627 000,00 €	3 025 627,98 €	2 047 000,00 €	7 699 627,98 €
CP 2026			650 000,00 €	650 000,00 €
Montant voté de l'Autorisation de Programme	<b>9 600 000,00 €</b>	<b>6 400 000,00 €</b>	<b>4 482 000,00 €</b>	<b>20 482 000,00 €</b>

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 70 voix

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*